



## PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR

- Réunion du 19 juin 2015 -

**Présents** : Daniel BOISSIERE, Michel SERRADELL, Robert MACCOTTA, Gérard CARQUET, Richard YEZEGUELIAN, Ludovic WOLFF, Olivier GALERA, Frédéric BORDERAS, Julie MONTALBANO.

**Excusés** : Jacques LAGANNE, Aurélie TREIL, Laurent MACCOTTA.

Par mail en date du 6 juin, Jacques LAGANNE nous a indiqué qu'il donnait sa démission du Comité Directeur.

Le Président a accepté cette démission et en retour, a tenu à préciser :

« Tes compétences et ton engagement vont nous manquer. Je comprends que de nouvelles obligations te prennent du temps. J'espère et souhaite que tu puisses garder contact avec l'arbitrage et que tu reviendras au Comité Directeur de la Ligue dès que tu le pourras. Ton expérience et tes qualités propres nous sont et seront précieuses. »

A cette occasion, Daniel BOISSIERE rappelle que 5 postes sont vacants au sein du Comité Directeur, dont obligatoirement 2 pour les féminines.

### 1 – APPROBATION PROCES VERBAL

Le procès-verbal de la réunion du 27 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

### 2 – INFORMATIONS DU PRESIDENT

#### **Agent technique de développement**

La Ligue est heureuse de confirmer l'engagement de Julie MONTALBANO sur le poste d'agent technique de développement. En effet, la période d'essai jugée très satisfaisante nous a permis d'évaluer la pertinence de son recrutement.

#### **Modification de dates CD et AG**

Le Comité Directeur du 23 octobre 2015 est décalé au 13 novembre 2015.

L'Assemblée Générale de la Ligue prévue le 13 décembre 2015 est déplacée au 30 janvier 2016, compte tenu de la modification de la période de l'exercice comptable.

#### **Champions Régionaux**

La remise des maillots aux Champions Régionaux aura lieu le samedi 14 novembre de 16h à 20h au Conseil Régional afin de valoriser notre discipline auprès de cette instance.



Il est demandé aux organisateurs qui ont obtenu ce label de faire monter sur le podium les Champions Régionaux lors des épreuves concernées, à savoir :

- le 5 juillet à NAILLOUX (épreuve L)
- le 2 août lors de l'Aquathlon Cahorsman
- le 29 août à BARAQUEVILLE (épreuve S) et le Grand Prix régional pour les juniors uniquement
- le 11 octobre lors du Duathlon de MONTBERON
- le 18 octobre lors du Run & Bike de PECHABOU (distance M)

Il est rappelé que les titres sont délivrés au premier sénior (homme et femme) et premier vétéran (homme et femme).

### **Budget prévisionnel 2016**

Les diverses commissions sont invitées à présenter leur budget prévisionnel au titre de l'exercice 2016 dès le prochain Comité Directeur.

### **Accord-cadre F.F.TRI/Ligues Régionales**

Par mail, le Vice-Président de la F.F.TRI en charge des relations avec les ligues, nous confirme que la Ligue obtiendra un soutien fédéral à hauteur de 10 000 € qui lui permettra de poursuivre les 3 actions de la Ligue en faveur des jeunes, des femmes et de personnes atteintes de pathologies chroniques. Cette somme sera versée en début de semaine.

### **Stagiaires**

Les membres du Comité Directeur sont favorables à l'accueil de stagiaires dans le cadre de missions précises et sur des périodes assez courtes.

### **Fusion des régions**

Le Président de la Ligue Midi-Pyrénées a contacté le Président de la Ligue Languedoc-Roussillon afin de mettre en place un groupe de travail en vue d'une prochaine fusion de ces deux régions.

Une rencontre entre les commissions formées par chaque région (environ 4 personnes chacune) devrait avoir lieu le 19 septembre à Carcassonne.

Feront partie de cette commission pour la Ligue Midi-Pyrénées : Daniel BOISSIERE, Richard YEZEGUELIAN, Michel SERRADELL et une autre personne à désigner.

### **Arche d'arrivée**

L'arche de la Ligue a été endommagée lors de l'épreuve de REVEL. L'organisateur a réparé l'arche et l'a ramenée lors de l'épreuve de l'ISLE JOURDAIN.

Néanmoins, cette arche étant usagée, le Comité Directeur a décidé d'acheter une nouvelle arche.

Elle sera disponible lors du Championnat de France d'Aquathlon à BARAQUEVILLE le 26 juillet prochain et des dernières épreuves régionales.



### **Modification de la période d'exercice comptable**

Conformément aux décisions de la F.F.TRI qui a souhaité que l'exercice budgétaire soit désormais calé sur l'exercice civil, la Ligue a décidé de clôturer son exercice le 31 décembre 2015. Ainsi l'exercice actuel portera sur 14 mois.

Actuellement, la saison sportive va du **1<sup>er</sup> novembre 2014 au 31 décembre 2015 pour tous les licenciés.**

La modification de l'exercice budgétaire n'aura aucune incidence sur les modalités de prise de licences « dites longues » pour les nouveaux licenciés. Celles-ci commenceront à partir du **1<sup>er</sup> septembre 2015 et se termineront le 31 décembre 2016.**

Pour la nouvelle saison (2016), les clubs devront se réaffilier **avant le 31 octobre 2015**, sachant que les pénalités de retard seront applicables dès le 1<sup>er</sup> novembre 2015. **Les licenciés 2015 devront se réaffilier entre le moment où leur club est réaffilié et le 31 décembre 2015**, sachant que les pénalités de retard seront applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### **Mallettes Ecole de Triathlon**

3 mallettes de l'Ecole Française de Triathlon sont disponibles au bureau de la Ligue pour les clubs.

### **Pass Licence ITU**

Il est rappelé aux organisateurs que toute personne licenciée auprès d'une Fédération étrangère affiliée à l'International Triathlon Union (ITU) peut accéder aux épreuves agréées par la F.F.TRI., hors celles strictement réservées aux licenciés titulaires d'une licence F.F.TRI. (Grandes Épreuves Fédérales). Il convient de remplir un Pass Licence ITU, téléchargeable sur l'interface de l'organisateur sur l'Espace Tri 2.0, et le remettre soit au moment de l'inscription soit lors du retrait de son dossard. Ce licencié bénéficiera de l'assurance en responsabilité civile mais d'aucune couverture assurance pour les dégâts matériels.

### **Licences Loisir**

Il appartient aux organisateurs de vérifier que les personnes ayant une licence F.F.TRI. **Loisir** aient bien pris un pass compétition et présenté un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition, obligatoires pour pouvoir participer à une épreuve inscrite au calendrier fédéral.

### **Grand Prix Régional Jeunes**

Il serait souhaitable que les organisateurs ayant une épreuve du Grand Prix Régional Jeunes ne limitent pas le nombre de participants. Désormais, le Comité Directeur veillera à attribuer un label à cette condition. Ils peuvent, par contre, indiquer une date limite d'inscription.



### 3 – TRESORERIE

#### **Budget prévisionnel**

Le compte de résultat à ce jour est conforme au budget prévisionnel adopté lors de notre dernière assemblée générale, à trois exceptions près :

##### ⇒ **Missions, réceptions bureau directeur**

Nous avons atteint le budget prévisionnel sur cette ligne budgétaire. A cela plusieurs raisons : le départ de l'agent de développement a entraîné des déplacements supplémentaires, la location de la salle pour l'assemblée générale au CREPS, les investissements en matériels ont entraîné également des déplacements (inventaire, mise en place), budget trop juste au regard des différentes missions, etc.

##### ⇒ **Défraiement arbitres**

L'objectif de la Ligue est de faire en sorte que les produits et les charges s'équilibrent. Or, nous constatons à ce jour un déséquilibre qu'il faudra essayer de combler d'ici la fin de l'exercice.

Il serait souhaitable que les rapports d'arbitrage parviennent au plus tard 15 jours après l'épreuve. En effet, nous devons donner mensuellement des statistiques à la F.F.TRI concernant le nombre de pass compétition.

##### ⇒ **Défraiement éducateurs**

Ce budget dépassé à ce jour est compensé en partie par les recettes « inscriptions au stage B.F.5 ».

Néanmoins, ces dépassements sur ces 3 postes seront compensés en majeure partie par l'augmentation du nombre de licenciés (part Ligue plus importante), la nouvelle cotisation organisateur, mais aussi par des excédents en produits divers concernant des sommes non recouvrées au titre de l'exercice 2014 tels que droits d'organisation Auch et Pass compétition de PECHABOU et enfin par des économies réalisées sur le poste rémunération.

#### **Licence manifestation**

Malgré deux rappels, certaines licences manifestations 2015 ont bien été enregistrées par la Ligue mais sont encore en instance. Il convient donc pour les organisateurs concernés ci-dessous d'envoyer à la Ligue (via l'espace TRI 2.0) la demande de licence complétée avec le chèque correspondant. Votre licence sera ensuite validée définitivement par la Ligue et donc disponible sur le site ainsi que le(s) pass compétition. Il est rappelé que les « Animathlon et Rando Triathlon » n'ont pas à payer de frais d'organisation.

Organisateurs concernés :

- Triathlon Enfants du Val d'Azun (Lourdes Tri)
- Duathlon de MONTBERON (Girou)

#### **Cotisation Ligue**

Les factures concernant la cotisation au fonctionnement de la Ligue ont été envoyées aux clubs le 16 mars. Il est rappelé que cette cotisation était payable le 30 avril 2015. Un mail de rappel a été envoyé aux retardataires le 1<sup>er</sup>



juin. A ce jour, quelques clubs ne sont pas à jour de leurs cotisations, à savoir : CSA 35° RAP Tarbes, Comminges Triathlon, Occitan Triath'Long 31, Stage Bagnérais.

### **Dossiers de subvention**

Le dossier du CNDS 2015 a été déposé en son temps à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports. Nous avons, en outre, sollicité un soutien dans le cadre du dispositif « emploi CNDS » pour l'embauche d'un Conseiller Technique de Ligue. Cette aide de 34 500 € pour un temps plein est dégressive sur 4 ans. Daniel a eu un entretien avec un des responsables de ce dispositif courant avril. Nous aurons une réponse définitive des services de l'Etat au début du mois de juillet. Néanmoins, la DRJSCS nous a laissé entendre qu'elle donnerait un avis favorable à ce poste de CTL.

Le recrutement sera donc lancé courant juillet. Les entretiens devront avoir lieu à partir de début septembre 2015 pour une embauche du CTL à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015.

### **Investissements**

Comme annoncé lors de notre dernière Assemblée Générale, d'importants investissements envisagés ont été réalisés et sont désormais disponibles pour nos organisateurs. Nous n'avons pas encore eu de réponse du Conseil Régional concernant une demande exceptionnelle d'investissements complémentaires.

## **4 – EQUIPE TECHNIQUE DE LIGUE**

### **BF5**

La Ligue compte 13 nouveaux titulaires du BF5. Félicitations à :

- Thibault LALLEMAND (Cahors)
- Béatrice DELAHAYE (A.S. Muret)
- Christophe DELAHAYE (A.S. Muret)
- Marion MARMORAT (Triathlon Toulouse Métropole)
- Nicolas LE HIR (Triathlon Toulouse Métropole)
- Damien PIROTAIS (Triathlon Toulouse Métropole)
- Jérémie LAFITAN (Triathlon Toulouse Métropole)
- Sylvain GERBAL (TUC)
- Vincent PALHOL (TUC)
- Georges SOTO-ROMERO (TUC)
- Guillaume ESPIE (Albi)
- Grégory CAUSSE (Albi)
- Bernard MARTY (Albi)

### **France Duathlon Jeunes : 20 jeunes à Bergerac**

Résultats positifs en juniors avec Laurent RAZAT et Céline TARABBIA.  
Des résultats moyens mais prometteurs car concurrence très forte.



### **1/2 Finale France Triathlon Jeunes à Guéret**

41 participants pour 19 qualifiés, 3 podiums et 1 équipe minime TTM 1<sup>ère</sup> (2 qualifiées supplémentaires), meilleure représentation en 2015 qu'en 2014 (27 présents).

### **France Triathlon Jeunes au Mans**

19 qualifiés, 17 présents - 1 performance pour Lucien COT en IATE, qui confirme.

En augmentation par rapport à 2014 : 14 qualifiés.

Résultats honorables et manque de chance pour les jeunes de Muret.

### **France Triathlon Longue Distance à Gravelines**

2 qualifiés élite : Antony COSTES et Jérémy BONHOURE.

### **CR des courses régionales**

SARAMON : complet avec 230 participants.

MONTAUBAN : complet 480 participants (XS : 173 - M : 231 - 8-11 ans : 40 - 12-15 ans : 33)

➔ Problème GPRJ (problème de temps à corriger à cause d'une erreur sur le parcours - 1<sup>ers</sup> benjamins : + 5mn) et refus de jeunes participants car fermeture prématurée des inscriptions (à revoir pour les prochaines éditions).

REVEL : 650 participants.

ISLE JOURDAIN: complet.

### **Stage été**

Déclaration DRJSCS faite, réservation à l'Auberge de Cap'Découverte faite.

Message envoyé aux clubs pour les jeunes, en attente des demandes de stages à renvoyer au CTL et à la Ligue par mail avant le 15 juillet 2015.

### **France Ligue :**

Hôtel : OK

2 minibus : OK

Sélection des 3 équipes en cours, à faire avec Franck.

### **France Aquathlon Baraqueville**

Message fait aux présidents pour validation adultes et quotas jeunes.

Sélection en cours et donnée le 22 juin comme prévue, après validation de la Fédération des jeunes qualifiés dans le quota Midi-Pyrénées. Le CTL informera directement les clubs et les jeunes qualifiés. L'information sera également visible sur le site de la Ligue. Les qualifiés devront s'inscrire eux-mêmes, ce ne sera pas fait automatiquement.



## 5 – COMMISSION MIXITE (Aurélié TREIL)

### Stage

La coopération avec Frédéric BORDERAS s'est très bien passée, aide précieuse.

Les stagiaires étaient très contentes et sont partantes pour une deuxième édition. Elles feront de la pub pour le stage.

Le principe de l'encadrement par les stagiaires BF5 est très bien, à maintenir.

Demande de la part des participantes de faire le stage à la mer l'année prochaine. Le Comité Directeur est d'accord et propose une collaboration avec la Ligue Languedoc-Roussillon, avec laquelle il est prévu de fusionner dans les années à venir.

### Label Tri au Féminin

Mise à jour de l'évaluation des épreuves labélisées par Julie. A donner aux arbitres pour vérification.

Pour l'année prochaine, enlever le départ décalé dans le temps du label car :

- compliqué à mettre en place pour que ça se passe bien, écart réduit s'il y a du retard sur le planning ;
- les filles n'aiment pas ce système, elles sentent les hommes revenir sur elles et cela les stresse.

Décision acceptée par le Comité Directeur, qui propose de mettre en place un départ commun dans le temps, une sortie d'eau commune mais 2 parcours natation géographiquement séparés.

La tente Tri au Féminin est utilisable uniquement comme vestiaire pour les féminines (interdit pour d'autres fonctions). L'organisateur n'est pas obligé de l'utiliser s'il propose déjà un vestiaire pour les femmes.

### Opération Rentrez triathlon

Liste des clubs souhaitant accueillir les pass club : Castres Sport Nautique section triathlon, TOAC Triathlon, Toulouse Triathlon, SPLACH Triathlon, Muret Triathlon, TTM, Team Labège Triathlon, Rodez Tri 12.

Ceux qui ne souhaitent pas accueillir de pass invoquent les créneaux d'entraînements (non disponibles ou déjà pleins).

La liste a été transmise à la F.F.TRI. pour apparaître sur leur site. Début de la communication auprès des clubs à la rentrée.

### BF5 module mixité

Date réservée : le module aura lieu le 12 Septembre 2015.

Une présentation médicale sera faite par Olivier GALERA lors de ce module mixité.

Une lettre d'information sera rédigée par la Ligue avant fin juin et envoyée aux présidents de clubs de la région afin qu'ils la transmettent à leurs entraîneurs. Tous les titulaires du BF5 seront également destinataires de cette lettre.

### Prise en charge BF5 pour les femmes

La Ligue prendra en charge 50% des frais de formation.

Il faudra préparer une communication pendant l'été pour la diffuser dès que l'on aura les dates de la formation 2015/2016.



### **Stand Triathlon de Toulouse Métropole**

Daniel BOISSIERE, président de la Ligue, avait contacté l'organisateur pour mettre en place ce stand. Il va le relancer.

Proposition du Comité Directeur : associer la Ligue (Julie) et une personne de la fondation ARC sur le même stand.

### **Idées d'action Ligue**

Favoriser un partage d'informations entre les clubs pour l'organisation de regroupements vélo entre filles.

Proposition : 1 fois par mois sur Toulouse et ses environs.

Mettre en place un calendrier à l'année et communiquer les dates aux différents clubs, notamment via le site internet de la Ligue.

## **6 – COMMISSION MEDICALE**

### **Opération Triathlon Santé AUCH Samedi 05 septembre**

20 patients porteurs de pathologies chroniques (cardiaques, respiratoires, post-cancers,...) sont actuellement concernés par ce projet prévoyant la participation au triathlon XS individuel ou en relais de AUCH le samedi 05 septembre 2015 sous couvert de la délivrance par leur médecin d'un certificat de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition (exemplaire émis spécifiant la singularité de l'épreuve).

Un sous-groupe de patients bénéficie d'une préparation physique régulière et spécifique par l'équipe de kinésithérapeutes et d'enseignants en activités physiques adaptées de la clinique de Saint-Orens. Je participe à 3 sessions d'entraînement afin de préparer au mieux ces personnes à leur premier triathlon, dans un objectif de pratique sécurisée et santé.

A noter la participation annoncée sur l'épreuve de M. Gilles GARD, ancien malade du cancer, très actif sur le plan médiatique dans le domaine du "Sport contre le Cancer" (<http://www.teamgard.fr/>) avec qui j'ai eu le plaisir d'animer 2 conférences sur ce domaine cette année, organisées par la Mutualité Française, à Cahors et Montauban (<http://www.mutami.fr/actualites-sante/activite-physique-sport-et-cancer>)

Cette opération fera l'objet d'un article dans la revue "Triathlète Magazine".

Une réunion commune des Commissions Médicale Nationale et Santé Bien Etre Loisir Animation est prévue à Paris le 17/10/15, à laquelle je prévois d'être présent.

### **Triathlon des Roses 2016**

Le projet d'un triathlon des Roses à Toulouse en 2016 a été évoqué en Comité Directeur.





Sur le même modèle que ce qui se fait à Paris, le Triathlon des Roses est un événement sportif réservé aux femmes et 100 % dédié à la recherche sur le cancer du sein. Il a lieu, en principe, fin septembre/début octobre. Cela devrait être une co-organisation entre l'ARC et la Ligue.

Le CD confirme son souhait de soutenir ce projet. Nous pourrions bénéficier des compétences de Mlle Julie POUTISSOU, enseignante Activités Physiques Adaptées en Master 2 Réhabilitation par les Activités Physiques Adaptées, enthousiaste pour nous aider à concrétiser ce projet et prendre le poste de référent régional sport santé. Son invitation au prochain CD a été évoquée pour établir le plan d'action du projet avec elle.

Un groupe de travail a été constitué comprenant Daniel BOISSIERE, Nathalie COURTIAL, Olivier GALERA, Julie POUTISSOU et Julie MONTALBANO.

### **Tests médico-sportifs collectif ligue**

La planification de tests d'effort physiologiques pour les jeunes du collectif ligue n'ayant pas été actée à ce jour, une discussion doit être menée avec le CTL pour juger de son opportunité. Le créneau du matin du vendredi 10 juillet est libre au service médical du CREPS à ce jour.

### **Courrier médical**

Si les courriers électroniques adressés au médecin régional sont redirigés directement et exclusivement sur ma messagerie personnelle, autorisant un contact direct avec l'athlète expéditeur, les courriers postaux (compte-rendu d'examen, résultats d'analyse biologique,...) sont réceptionnés au bureau de la Ligue, conformément à l'adresse figurant sur mes ordonnances fédérales, qui ne peut être celle de mon exercice professionnel et que je ne souhaite pas être mon adresse personnelle.

La transmission de ces courriers doit être rendue conforme avec l'article L1110-4 du code de la santé publique afin de garantir le respect du secret médical pour les athlètes concernés, aussi je passerai récupérer ces courriers au siège de la Ligue ou un envoi postal groupé pourra être discuté si nécessaire.

## **7 – COMMISSION MATERIEL**

En règle générale et depuis le début des épreuves régionales, la perception et la réintégration du matériel se déroulent dans de bonnes conditions.

La fiche de prêt du matériel a été mise à jour et est à disposition de tous les organisateurs via le site Ligue.

Il est à noter, que la présence physique d'un responsable Ligue, lors de la perception et de la réintégration, permet un contrôle immédiat mais aussi une éventuelle remise en état du ou des matériels.

Suite à quelques incidents survenus lors de certaines réintégrations, la présence d'un responsable Ligue s'avère plus que nécessaire, il sera donc fait en sorte de maintenir cette dite présence sur le plus grand nombre de manifestations.



Pour éviter les désagréments, il est conseillé aux organisateurs, d'effectuer avec l'aide de la fiche de prêt, l'inventaire du matériel, et cela avant son embarquement dans le véhicule de réintégration.

Il est demandé de signaler au moment de la réintégration, toutes anomalies concernant les divers matériels.

#### Précisions :

- Lors de la demande d'un parc vélo et tout particulièrement pour adultes, l'organisateur doit, selon l'implantation de son aire de transition, connaître son linéaire, de manière à avoir le nombre suffisant de supports (le nombre de supports ne peut être égal mais supérieur à celui des traverses).
- Il est rappelé, que les traverses et supports, ne doivent en aucun cas servir à un autre usage (Espaces ou enclos divers).

#### **Modification: « Nouvelle procédure »**

La Ligue met à disposition des organisateurs d'épreuves en Midi-Pyrénées, divers matériels, gratuitement, pour leurs évènements inscrits au Calendrier Fédéral.

L'organisateur doit prendre contact au moins deux mois à l'avance avec la Ligue, pour lui signifier ses besoins en matériel.

A réception de sa fiche de prêt matériels pour manifestations dûment rempli (Formulaire téléchargeable [ici](#))

La procédure est la suivante :

Il appartient à l'organisateur de prendre attache avec la Ligue à BALMA (31), pour lui indiquer le jour et l'heure de perception à l'entrepôt de (PORTET/GARONNE) où est stocké le matériel.

Dans la mesure du possible, il lui appartiendra de la même façon d'indiquer le jour et l'heure de la réintégration du matériel (dans les 2 jours ouvrables qui suivront son épreuve)

Lors de la perception effective du matériel, l'organisateur devra remettre impérativement un chèque de caution d'une valeur de 2000€ à l'ordre de la Ligue Midi-Pyrénées de Triathlon.

## **8 – AGENT DE DEVELOPPEMENT**

### **Prise de poste**

Assimilation :

- De la réglementation (fédérale et régionale) : mise en place d'un cahier des procédures.
- De la gestion des licences (prise en main de l'Espace Tri 2.0).
- Du fonctionnement du prêt de matériel.
- Du fonctionnement du site internet.

Rencontres lors du Triathlon de Montauban et des prêts de matériel de personnes impliquées dans les clubs.



Formation F.F.TRI. :

- Nouveau logiciel d'inscriptions en ligne, déjà à disposition de tous les organisateurs sur l'Espace Tri 2.0 et obligatoire pour les grandes épreuves fédérales. Énormément de fonctionnalités, formation indispensable pour les organisateurs s'ils veulent pouvoir profiter pleinement de ce logiciel.
- Point sur les nouveautés sur l'Espace Tri 2.0 : le class tri et le CNJ.

### **Communication**

Le site internet de la Ligue a été récemment modifié afin de le rendre plus accessible et plus lisible. La barre de menus a ainsi été déplacée en haut de page et positionnée horizontalement.

Gestion du site internet (installation de Joomla 2.5.9., nouveau template : rafraichissement du site, nouveautés).

Présentation d'une lettre d'information : format PDF, trimestriel, à destinations des licenciés et des partenaires.

Proposition de titres : « Tri'infos », « Triathlon à la Une », « Tri Ligue info », « Triathlon et vous », « Triathlon en Région ». Toutes les propositions sont les bienvenues.

### **Evolution des licences**

Cf. Statistiques licences.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h30.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 18 septembre 2015.

Le secrétaire, Gérard CARQUET

Le Président, Daniel BOISSIERE